

Rejet d'un lot déposé — ce qui a été conservé, ce qui a changé

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Ferralis & Associés · lot de juin, 38 dossiers · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Les codes et libellés reproduits ci-dessous sont inventés pour l'illustration : **ils n'imitent aucun code réel d'aucun organisme.**

Le rejet, dans la forme où il est arrivé

Élément	Conservé
Horodatage de réception	Juin, 22 h 03
Portée	Lot entier — 38 dossiers
Code porté par le retour	Conservé tel quel , sans reformulation
Libellé porté par le retour	Conservé tel quel , sans traduction ni résumé
Ce qui n'a pas été fait	Aucune réécriture. Un rejet reformulé ne s'oppose plus à personne.

Ce que la lecture a donné

Un bloc dont la **cardinalité** ne correspondait pas au cahier technique en vigueur : deux occurrences là où il n'en attend qu'une. L'écart portait sur **un seul dossier des 38**, et le lot entier est revenu avec lui — c'est la mécanique du dépôt par lot, et c'est ce qui rend le contrôle de structure rentable avant l'envoi plutôt qu'après.

Ce qui tourne désormais avant l'envoi

Contrôle	Sur quoi il s'appuie	Ce qu'il ne fait pas
Blocs attendus, cardinalités, types	Le cahier technique du millésime que vous versez au dossier	Il ne déduit aucune règle d'un lot précédent
Cohérence des identifiants	Les données du dossier de paie	Il ne complète aucun identifiant manquant
Rapprochement bulletins / déclaration	Le lot de bulletins du même mois	Il ne corrige rien sans validation

Le cahier technique est votre document, pas la mémoire de l'agent. Un millésime change, et une règle apprise l'an dernier deviendrait une erreur cette année : le contrôle lit le fichier que vous versez, daté, et le dit dans son rapport.

Ce qui vaut « réussi », et ce qui n'y suffit pas

État du lot	Ce qui l'établit	Ce que l'agent en dit
Contrôlé	Les contrôles de structure et de cohérence sont passés	« Contrôlé » — pas « conforme »
Validé	La validation nommée d'une personne habilitée	Nom, heure et périmètre au journal
Déposé, sans accusé	Le dépôt a été déclenché par un humain	État d'attente, jamais un succès

État du lot	Ce qui l'établit	Ce que l'agent en dit
Déposé avec accusé	L'accusé remis par le système déclaratif, enregistré tel qu'il arrive	L'agent le rattache au lot ; il ne le fabrique pas

Les deux échéances du portefeuille

Échéance	Dossiers concernés	Nombre	Fondement
Le 5 du mois suivant	Employeurs d'au moins cinquante salariés dont la paie est versée au cours du même mois que la période de travail	23	Article R. 243-6 du code de la sécurité sociale
Le 15 du mois suivant	Tous les autres cas	191	Article R. 243-6 du code de la sécurité sociale
Signalement d'événement	Fin de contrat, arrêt de travail — hors du rythme mensuel	au fil de l'eau	Article R. 133-14 : délai fixé par arrêté, qui ne peut excéder cinq jours ouvrés

Références vérifiées sur legifrance.gouv.fr le 7 septembre 2026 : article R. 243-6 du code de la sécurité sociale (version en vigueur au 1er janvier 2018) et article R. 133-14 du même code (version en vigueur au 1er juillet 2026). **Les échéances et les seuils changent : le cabinet reste seul juge de la règle applicable à chacun de ses dossiers**, et l'agent cite la version qu'on lui a donnée.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.